

D. Déclaration en matière de stratégie Erasmus

L'établissement s'engage à publier cette stratégie globale (les 3 parties) sur son site internet dans le mois suivant la signature de la Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur par la Commission européenne.

Pouvez-vous décrire la stratégie internationale (UE et hors UE) de votre établissement. Dans votre description, expliquer a) comment vous choisissez vos partenaires, b) dans quelle(s) région(s) géographique(s) et c) les objectifs et les groupes cibles les plus importants de vos activités de mobilité (en ce qui concerne le personnel et les étudiants en premier, deuxième et troisième cycles y compris les cycles courts, que ce soit à des fins d'études ou de stage). Le cas échéant, expliquer comment votre établissement participe à l'élaboration de diplômes doubles / multiples / conjoints. (max. 5000 caractères)

Langue originale [FR]

Le Lycée Marie Curie est titulaire de la Charte Universitaire Erasmus stage depuis 2009, et depuis lors, mène des projets de mobilité de stage en entreprise avec ses étudiants, à un rythme soutenu (20 à 30 par an). La Charte Universitaire Erasmus élargie aux études a été obtenue en 2013.

La volonté de notre établissement est de développer au maximum les échanges internationaux, pour permettre aux étudiants et aux personnels d'avoir une plus grande ouverture d'esprit et de s'adapter aux contraintes économiques actuelles et à venir. Par la découverte et la pratique d'un autre mode de vie et de travail, mais aussi au travers des échanges avec les autres étudiants de toutes nationalités, les étudiants de notre établissement acquièrent des compétences multiculturelles, facteurs de compétitivité et de tolérance. Ceci pour donner une vraie valeur à la notion de citoyenneté européenne.

Le Lycée Marie Curie veut affirmer l'importance de la mobilité internationale au sein de l'établissement, vulgariser l'opinion positive, voire le caractère incontournable d'une mobilité internationale en cours de formation.

Le Lycée a une politique volontariste d'échanges, l'ouverture à l'international fait partie du projet d'établissement. Cette politique se traduit dès le second degré par des voyages et échanges scolaires. La mobilité internationale des étudiants en est le prolongement naturel.

La normalisation des procédures est recherchée, garantie de qualité pour les usagers et les personnels, de reconnaissance internationale et de validation dans les parcours professionnels ou formatifs.

Les objectifs de cette stratégie s'inscrivent dans la durée :

•En prenant en compte les objectifs historiques de l'Union Européenne :

-Installer en Europe une logique de paix durable, à travers une valorisation des différences, une politique de rencontre et de convergence de la jeunesse,

-Augmenter le niveau de formation de la population européenne

-Favoriser une culture européenne commune de notre jeunesse.

•En prenant appui sur les projets et synergies locales, dans une démarche de moyen et de long terme

•En favorisant immédiatement toutes les logiques de mobilité pour les jeunes et étudiants, mais aussi en facilitant la mobilité des personnels, notamment enseignants, et en valorisant les parcours réussis.

a)Choix des partenaires

•Mobilités stages

La recherche d'entreprises partenaires est faite chaque année par les étudiants (sous le contrôle de leurs enseignants).

Lorsque ces entreprises deviennent des partenaires réguliers, nous leur proposons de signer des contrats de partenariats (Paradores,...)

•Mobilités études ou personnels (sortantes), mobilités études (entrantes)

La recherche de partenariat se fait en fonction de plusieurs critères. Les établissements doivent notamment:

- être titulaires de la Charte Erasmus et répondre à une certaine éthique

- posséder des filières de formation permettant une mise en correspondance d'ECTS

- dispenser des enseignements dans des langues compatibles avec les nôtres.

Ainsi, des contacts sont en cours avec l'Université de la Haye, centrés sur la filière comptable.

b)Régions géographiques

Toutes les régions géographiques sont envisageables, notamment pour les mobilités stages.

Des aides financières doivent toutefois être proposées aux étudiants. C'est pourquoi les mobilités d'études et de personnels se feront dans un premier temps uniquement en Europe, dans le cadre d'Erasmus.

c)Groupes-cibles

Les formations supérieures de l'Education Nationale que nous proposons au Lycée Marie Curie ont des référentiels qui

intègrent de plus en plus la dimension européenne. Ainsi :

-les 9 formations de BTS correspondent de fait à 120 ECTS, certaines ont un découpage modulaire (BTS Commerce International à référentiel commun européen)

-le Diplôme d'Etat de Conseiller en Economie Sociale Familiale est modularisé et son obtention procure au total 180 ECTS

-le Diplôme de Comptabilité et Gestion est découpé en unités semestrielles dont la valeur procure au total 180 ECTS.

Conformément à la législation française et aux valeurs républicaines, il n'existe au lycée aucune discrimination (sexe, religion, pensée ou origine). Par ailleurs les étudiants étrangers sont déjà nombreux dans l'établissement, et de nombreuses nationalités y sont représentées.

L'objectif est dorénavant d'élargir encore le champ de l'internationalisation, en favorisant la mobilité sortante des étudiants (études et stages) ou des personnels, et en accueillant des mobilités entrantes d'étudiants (études) ou de personnels.

L'envie et le besoin de mobilité des personnels sont en progression, se traduisant par :

-La participation d'un nombre croissant de personnes à des cours de langues

-Les déplacements d'enseignants à l'étranger pour effectuer des suivis de stages, des recherches de partenaires,...

-Les demandes de participation à des mobilités dans des établissements étrangers (universités ou entreprises)

Le cas échéant, pouvez-vous décrire la stratégie de votre établissement pour l'organisation et la mise en œuvre de projets de coopération européenne et internationale dans l'enseignement et la formation en lien avec des projets mis en œuvre dans le cadre du Programme. (max. 2000 caractères)

Langue originale [FR]

Le Lycée Marie Curie reste pour l'heure absent des projets de coopération européenne, mais travaille à les populariser auprès des acteurs.

Pouvez-vous expliquer l'impact escompté de votre participation au Programme sur la modernisation de votre établissement (et ceci pour chacune des 5 priorités de la stratégie de modernisation de l'enseignement supérieur*) en ce qui concerne les objectifs de la politique que vous comptez réaliser. (max. 3000 caractères).

Langue originale [FR]

La participation du Lycée Marie Curie au programme « Erasmus pour tous » devrait avoir un impact pour chacune des 5 priorités de modernisation et d'internationalisation de l'enseignement supérieur.

Pour nos étudiants, la mobilité internationale permet :

- D'enrichir leurs compétences professionnelles
- De faciliter leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle et sociale
- D'acquérir de la maturité, d'être plus acteur de leur avenir
- D'ouvrir leur esprit et leur curiosité, d'enrichir leur culture
- D'appréhender l'éducation à la citoyenneté, de découvrir que les différences sont des richesses

Pour le Lycée, la mobilité internationale contribue à :

- Améliorer l'image du lycée, établissement d'enseignement supérieur ouvert sur le monde
- Améliorer le recrutement
- Tendre vers l'excellence, en améliorant les résultats des étudiants

L'objectif est d'entrer dans un cercle vertueux :

Meilleure Image -> Hausse du niveau de recrutement -> Meilleurs résultats -> Meilleur taux de poursuite d'études et/insertion professionnelle -> Meilleure Image

Le Lycée Marie Curie est dans une démarche de mise en réseau selon plusieurs directions :

- des appariements avec des établissements étrangers,
- la constitution d'un catalogue d'entreprises étrangères accueillant régulièrement des stages,
- des accords interinstitutionnels avec des établissements européens,
- la sollicitation de différentes institutions pour obtenir des aides financières à la mobilité (Conseil Régional, Rectorat, OFAJ),
- l'implication dans le CUTP, organisme interuniversitaire mettant notamment en place une politique locale pour l'accueil et la vie des étudiants étrangers.

Tarbes est le deuxième pôle universitaire de la région Midi-Pyrénées avec un effectif de 5000 étudiants. Le Lycée Marie Curie est fortement impliqué dans le CUTP (Centre Universitaire Tarbes Pyrénées), organisme interuniversitaire regroupant les Universités de Toulouse et de Pau, l'ENI Tarbes, les lycées publics. Dans ce cadre, le Lycée contribue, à l'échelon local et régional, au développement et à la banalisation de la logique de mobilité en cours de formation (animation de la semaine de la mobilité internationale ; semaine d'intégration des étudiants, notamment étrangers ; ateliers mobilité internationale au cours des Journées Portes Ouvertes ...)

L'augmentation de la mobilité internationale au Lycée Marie Curie impliquera de structurer plus fortement le fonctionnement, par :

- l'installation d'un Comité de Pilotage
- la mise en place d'une structure spécifique de coordination (Bureau de Relations Internationales)
- la formalisation des procédures.

* COM (2011) 567 (<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2011:0567:FIN:EN:PDF>)